

Attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une action de formation dispensée aux créateurs et repreneurs d'entreprise

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF en vue de suivre une action de formation dispensée aux créateurs et repreneurs d'entreprise, mentionnée à l'article 1 du Décret nº 2018-1338 du 28 décembre 2018 relatif aux formations éligibles au titre du compte personnel de formation.

Merci	d'indiquer dans quel cas vous vous trouvez :
	Création d'entreprise
	Reprise d'entreprise
Pouve	z-vous exposer en quelques lignes votre projet professionnel et dans quelle mesure l'action
demar	ndée s'y inscrit :
Je sou	ssigné(e) M. / Mme
domic	ilié(e) à
0000000	
certifie	sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans le présent document
A	
Le	(1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1)
Signat	ure :

L'attestation doit être conservée par l'organisme de formation. Elle peut être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.



